



Sommaire des renseignements actuariels

Vous trouverez des consignes sur la façon de remplir ce formulaire dans le *Guide de production du sommaire des renseignements actuariels*, sur le site Web du BSIF.

Renseignements sur le régime

- 001 S'agit-il d'un régime désigné? Oui Non
- 002 Le régime accepte-t-il encore de nouveaux participants? Oui Non
- 003 Si la réponse à ligne 002 est « Non », les participants continuent-ils d'accumuler des prestations? Oui Non

Si la réponse à la ligne 002 ou 003 est « Oui », indiquer le type de prestations qui seront accumulées au cours de l'année suivant la date d'évaluation par :

004 les participants actuels

005 les nouveaux participants

006 Date du rapport d'évaluation (AAAA-MM-JJ)

007 Date de la fin de la période visée par le rapport (AAAA-MM-JJ)

008 Objet du rapport (indiquer les raisons pour lesquelles le rapport a été établi)

Autres (veuillez préciser)

Cotisations pour la période visée (avant l'application des cotisations supplémentaires ou de l'excédent des années précédentes)

Périodes

	Période 1	Période 2	Période 3	Période 4
009 Date de début de la période (AAAA-MM-JJ)				
010 Date de fin de la période (AAAA-MM-JJ)				

Coût du service courant pour les dispositions à prestations déterminées

	Période 1	Période 2	Période 3	Période 4
011 Participants				
012 Employeur				
013 Total				
014 Provision explicite pour les dépenses incluse à la ligne 013				
015 Employeur, déterminé en vertu de l'évaluation du financement maximal (régime désigné)				

Coût du service courant pour les dispositions à cotisations déterminées

	Période 1	Période 2	Période 3	Période 4
016 Participants				
017 Employeur				
018 Total				

Paiements spéciaux

	Période 1	Période 2	Période 3	Période 4
019 Déficit sur une base de continuité				
020 Déficit de solvabilité				
021 Total				

Cotisations fixes (montants estimatifs du total des cotisations fixes de l'employeur et des participants, le cas échéant)

	Période 1	Période 2	Période 3	Période 4
022 Provisions à prestations déterminées				
023 Provisions à cotisations déterminées				

Renseignements sur les participants

	Nombre	Âge moyen	Nombre moyen d'années ouvrant droit à pension	Salaire moyen	Rente annuelle moyenne	Moyenne des cotisations des participants avec intérêts
024 Participants actifs						
025 Participants ayant droit à une pension différée						
026 Participants retraités			S.O.	S.O.		S.O.
027 Autres participants						

Renseignements actuariels**A. Méthodes et hypothèses actuarielles de l'évaluation sur une base de continuité**

028 Méthode d'évaluation de l'actif ▼

029 Nombre d'années au cours desquelles l'actif est lissé ▼

030 Méthode d'évaluation du passif ▼ Autres (veuillez préciser)

Hypothèses économiques

		Taux initial (%)	Nombre d'années	Taux ultime (%)
031	Taux d'actualisation du passif au titre des participants actifs et des participants ayant droit à une pension différée			
032	Taux d'actualisation du passif au titre des participants retraités			
033	Taux d'actualisation du coût du service courant			
034	Taux d'indexation pour les pensions différées			
035	Taux d'indexation pour les pensions immédiates			
036	Taux d'augmentation générale des traitements et salaires			
036a	Provisions pour augmentations liées à une promotion, à l'ancienneté et au mérite			
036b	Provision moyenne identifiée à la ligne 036a			
037	Taux d'indexation du MGAP			
038	Limite d'augmentation de la rente maximale en vertu du <i>Règlement de l'impôt sur le revenu</i>			
039	Taux d'augmentation de l'IPC			
039a	Taux d'actualisation équivalent du passif			
039b	Taux d'actualisation équivalent du coût du service courant			
039c	Le taux maximal d'actualisation sur une base de continuité du BSIF a-t-il été rajusté en fonction de la composition cible de l'actif du régime?			<input type="text" value=""/> ▼

Table de mortalité et hypothèses de longévité

040	Table de mortalité et échelle d'amélioration	<input type="text" value=""/> ▼		
041	Autres (veuillez préciser)	<input type="text" value=""/>		
		Homme Femme		
042	Ajustement pour le montant de rente	<table border="1" style="width: 100%;"><tr><td></td><td></td></tr></table>		
043	Ajustement pour le secteur d'activité	<table border="1" style="width: 100%;"><tr><td></td><td></td></tr></table>		
044	Ajustement pour l'expérience du régime	<table border="1" style="width: 100%;"><tr><td></td><td></td></tr></table>		

Provisions pour écarts défavorables et dépenses

	Marge implicite dans le taux d'actualisation (%)	Provision explicite dans le coût pour le service courant (\$)	Provision explicite dans le passif (\$)	Autre (veuillez préciser)
046	Écarts défavorables			
047	Frais de gestion active des placements			
048	Frais de gestion passive des placements			
049	Frais d'administration			
049a	Ajustement pour le taux maximal d'actualisation sur une base de continuité du BSIF			
050	Y-a-t-il des frais d'administration non payés à même le fonds et non remboursés par le régime?	<input type="radio"/> Oui	<input type="radio"/> Non	

Autre

051	Une échelle de cessation a-t-elle été utilisée?	<input type="radio"/> Oui	<input type="radio"/> Non	
052	Si la réponse à la ligne 051 est « Oui », indiquer le pourcentage présumé de participants qui optent pour une valeur de rachat.			
053	Si la réponse à la ligne 051 est « Oui » et que la ligne 052 n'indique pas 0, a-t-on utilisé des hypothèses de solvabilité dans le cas des participants réputés opter pour une valeur de rachat?	<input type="radio"/> Oui	<input type="radio"/> Non	
054	Des taux de retraite variables ont-ils été utilisés?	<input type="radio"/> Oui	<input type="radio"/> Non	
055	Si la réponse à ligne 054 est « Non », quel est l'âge présumé de la retraite?			

B. Méthodes et hypothèses actuarielles de l'évaluation de solvabilité

Hypothèses économiques

	Taux initial (%)	Nombre d'années	Taux ultime (%)
056	Taux d'actualisation des prestations devant être acquittées par un transfert de la valeur actualisée		
057	Taux d'indexation des prestations devant être acquittées par un transfert de la valeur actualisée		
058	Taux d'augmentation du niveau de rente maximale en vertu du <i>Règlement de l'impôt sur le revenu</i>		
059	Taux d'augmentation générale des traitements et salaires		

		Durée (non indexée)	Taux (%)
060	Durée et taux d'actualisation des prestations devant être acquittées par l'achat d'une rente différée		
061	Durée et taux d'actualisation des prestations devant être acquittées par l'achat d'une rente immédiate		
062	Taux d'indexation des rentes	S.O.	

Table de mortalité et hypothèses de longévité

063 Est-ce qu'une table unisexe a été utilisée pour les prestations devant être acquittées par un transfert de la valeur actualisée? Oui Non

064 Si la réponse à la ligne 063 est « Oui », le passif total des participants pour lesquels une table de mortalité unisexe est utilisée est-il le même que pour ceux soumis à une table de mortalité par sexe? Oui Non

065 Table de mortalité et échelle d'amélioration des prestations devant être acquittées par l'achat d'une rente ▼

066 Autres (veuillez préciser)

067 Ajustement de mortalité

Homme	Femme
<input type="text"/>	<input type="text"/>

Autre

068 Un portefeuille apparié a-t-il été utilisé pour l'évaluation de solvabilité? Oui Non

068a Âge présumé à la retraite utilisé dans le calcul des prestations qui doivent être réglées par le transfert de la valeur actualisée ▼

068b Autre (veuillez préciser)

068c Âge présumé à la retraite utilisé dans le calcul des prestations qui doivent être réglées par l'achat d'une rente ▼

068d Autre (veuillez préciser)

C. Résultats de l'évaluation sur une base de continuité

Provisions à prestations déterminées

069	Juste valeur des actifs nets	<input type="text"/>
070	Montant à recevoir net des sommes à payer et du passif lié au placements inclus à la ligne 069	<input type="text"/>
071	Montant de l'ajustement dû au lissage de l'actif	<input type="text"/>
072	Actif de continuité	<input type="text"/>
073	Solde du compte des cotisations accessoires optionnelles inclus à la ligne 069 pour un régime de retraite flexible (le cas échéant)	<input type="text"/>

074	Passif au titre des participants actifs	
075	Passif au titre des participants retraités	
076	Passif au titre des participants ayant droit à une pension différée	
076a	Passif au titre des autres participants	
077	Passif pour les déficits de transfert	
078	Passif pour les prestations accessoires optionnelles à verser en vertu d'un régime de retraite flexible (s'il y a lieu)	
079	Provisions et autres éléments de passif	
080	Passif évalué sur une base de continuité	
081	Situation de capitalisation nette – excédent (déficit)	
082	Situation de capitalisation nette – excédent (déficit) déterminé d'après l'évaluation du financement maximal (régime désigné)	
083	Provision au titre des écarts défavorables incluse à la ligne 080	
084	Provision au titre des frais futurs incluse à la ligne 080	
085	Provision au titre des écarts défavorables incluse à la ligne 013	
086	Provision au titre des frais futurs incluse à la ligne 013	
087	Y a-t-il des prestations converties en rentes sans rachat des engagements? <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	
089	Si la réponse à la ligne 087 est « Oui », indiquer le passif au titre des prestations converties en rentes inclus à la ligne 080.	
090	Augmentation du passif de continuité inclus à la ligne 080 résultant d'une réduction de 1 % du taux d'actualisation indiqué aux lignes 031 et 032	
091	Augmentation du coût du service courant inclus à la ligne 013 résultant d'une réduction de 1 % du taux d'actualisation indiqué à la ligne 033	
091a	Impact du scénario défavorable mais plausible quant au risque de taux d'intérêt sur l'actif selon la base de continuité (si applicable)	
091b	Impact du scénario défavorable mais plausible quant au risque de taux d'intérêt sur le passif selon la base de continuité (si applicable)	
091c	Impact du scénario défavorable mais plausible quant à la dépréciation de la valeur de l'actif selon la base de continuité (si applicable)	
091d	Impact du scénario défavorable mais plausible quant au risque de longévité sur le passif selon la base de continuité (si applicable)	
Provisions à cotisations déterminées		
092	Juste valeur des actifs nets	

D. Résultats de l'évaluation de solvabilité

Provisions à prestations déterminées

093	Actif de solvabilité	
094	Valeur des lettres de crédit incluse à la ligne 093	
095	Provision pour frais de cessation incluse à la ligne 093	
096	Solde du compte des cotisations accessoires optionnelles inclus à la ligne 093 pour un régime de retraite flexible (le cas échéant)	
097	Paiements supplémentaires en excédent des exigences minimales de financement	
098	Passif au titre des participants actifs	
099	Passif au titre des participants retraités	
100	Passif au titre des participants ayant droit à une pension différée	
100a	Passif au titre des autres participants	
101	Passif pour les déficits de transfert	
102	Passif pour les prestations accessoires optionnelles à verser en vertu d'un régime de retraite flexible (s'il y a lieu)	
103	Provisions et autres éléments de passif	
104	Passif de solvabilité	
105	Situation de solvabilité nette – excédent (déficit)	
106	Passif à l'égard des participants actifs, des participants ayant droit à une pension différée et des autres participants qui sont à moins de dix ans de l'âge admissible et dont les prestations ont été évaluées selon le taux d'actualisation indiqué à la ligne 056	
107	Passif à l'égard des participants actifs, des participants ayant droit à une pension différée et des autres participants qui sont à moins de dix ans de l'âge admissible et dont les prestations ont été évaluées selon le taux d'actualisation indiqué aux lignes 060 et 061	
108	Passif à l'égard des participants actifs, des participants ayant droit à une pension différée et des autres participants qui ne sont pas à moins de dix ans de l'âge admissible	
109	Augmentation du passif de solvabilité inclus à la ligne 104 résultant d'une réduction de 1 % des taux d'actualisation indiqués aux lignes 056, 060 et 061	
110	Indiquer le passif de solvabilité à la ligne 104 qui aurait découlé de l'utilisation d'une table de mortalité CPM2014 non ajustée et du taux d'approximation lié à l'achat de rentes pour les prestations devant être acquittées par l'achat d'une rente.	
111	Si la réponse à la ligne 087 est « Oui », indiquer le passif au titre des prestations converties en rentes inclus à la ligne 104 .	

E. Gains et pertes actuariels

112 Une analyse des gains et pertes a-t-elle été effectuée? Oui Non

113 Si la réponse à la ligne 112 est « Oui », indiquer la date du dernier sommaire des renseignements actuariels qui a été déposé (AAAA-MM-JJ).

--

114 Si la réponse à la ligne 112 est « Oui », indiquer la position de capitalisation nette figurant à la ligne 081 du dernier sommaire des renseignements actuariels qui a été déposé.

--

Si la réponse à la ligne 112 est « Oui », indiquer le montant du gain (de la perte) attribuable aux éléments suivants :

115 Intérêt sur l'excédent (passif non-capitalisé)

--

116 Paiements spéciaux

--

117 Montants de congé de cotisations pris durant l'exercice

--

118 Modification des hypothèses actuarielles

--

119 Modification de la méthode d'évaluation de l'actif

--

120 Modification de la méthode d'évaluation du passif

--

121 Modifications ou changements au régime

--

122 Résultats des placements

--

123 Statistiques relatives à la retraite

--

124 Statistiques relatives à la mortalité

--

125 Statistiques relatives aux cessations

--

126 Statistiques relatives aux augmentations de salaire

--

127 Cotisations accessoires optionnelles perdues

--

127a Résultats de l'indexation

--

Autre sources

--

--

130 Toutes les autres sources (combinées)

--

--

--

F. Événements subséquents et modifications du régime

131 Y a-t-il des événements subséquents dont on n'a pas tenu compte dans l'évaluation? Oui Non

132 Le passif déterminé dans le rapport actuariel tient-il compte de l'incidence d'une ou de plusieurs modifications du régime qui influent sur la valeur des prestations accumulées avant la date d'évaluation du rapport et qui n'ont pas été incluses dans le rapport antérieur? Oui Non

133 Le rapport actuariel tient-il compte d'une ou de plusieurs modifications qui ne changent que la valeur des prestations accumulées après la date de l'évaluation, et qui n'étaient pas incluses dans le rapport antérieur? Oui Non

134 Si la réponse à la ligne 132 ou 133 est « Oui », fournir le numéro de la modification et la date d'entrée en vigueur.

Numéro de la modification

Date d'entrée en vigueur (AAAA-MM-JJ)

Si le régime prévoit des augmentations des prestations au cours de la période visée par le rapport, mais après la date d'évaluation, a-t-on tenu compte de ces augmentations dans :

135 Le passif évalué sur une base de continuité inclus aux lignes 074 à 080? ▼

136 Le passif de solvabilité inclus aux lignes 098 à 104? ▼

G. Énoncé d'opinion

137 Des réserves ont-elles été émises dans l'un des énoncés d'opinion de l'actuaire, ou l'actuaire entretient-il des réserves? Oui Non

H. Renseignements supplémentaires sur l'évaluation de solvabilité

138	Ratio de solvabilité rajusté à la date d'évaluation	<input style="width: 95%; height: 20px;" type="text"/>
139	Ratio de solvabilité rajusté à la date d'évaluation antérieure	<input style="width: 95%; height: 20px;" type="text"/>
140	Ratio de solvabilité rajusté à la deuxième date d'évaluation antérieure	<input style="width: 95%; height: 20px;" type="text"/>
140a	Facteur d'ajustement pour faire état des modifications apportées après la deuxième date d'évaluation antérieure	<input style="width: 95%; height: 20px;" type="text"/>
141	Ratio de solvabilité moyen	<input style="width: 95%; height: 20px;" type="text"/>
142	Montant rajusté de l'actif de solvabilité	<input style="width: 95%; height: 20px;" type="text"/>
143	Déficit de solvabilité	<input style="width: 95%; height: 20px;" type="text"/>
144	Ratio de solvabilité (numérotation décimale)	<input style="width: 95%; height: 20px;" type="text"/>

	Participants actifs	Participants ayant droit à une pension différée
145	<input style="width: 95%; height: 20px;" type="text"/>	<input style="width: 95%; height: 20px;" type="text"/>
146	<input style="width: 95%; height: 20px;" type="text"/>	<input style="width: 95%; height: 20px;" type="text"/>
147		<input style="width: 95%; height: 20px;" type="text"/>
151		<input style="width: 95%; height: 20px;" type="text"/>
152		<input style="width: 95%; height: 20px;" type="text"/>
153		<input style="width: 95%; height: 20px;" type="text"/>
154		<input style="width: 95%; height: 20px;" type="text"/>